

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00563 Numéro SIREN : 449 300 847 Nom ou dénomination : AA P.A.C.A
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000966

AA P.A.C.A.

Société par actions simplifiée au capital de 1.787.370,00 EUROS

Siège social : 1240, Route des Dolines – 06560 VALBONNE

449 300 847 RCS GRASSE

COMPTES CLOS AU 31 MARS 2016

Bilan ;
Compte de Résultat ;
Annexes

Certifiés conformes

Le Président

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

La société AA P.A.C.A., Société par actions simplifiée au capital de 1.787.370,00 euros, dont le siège social est sis 1240, Route des Dolines – 06560 VALBONNE et dont le numéro unique d'identification est le 449 300 847 RCS GRASSE,

Représentée par son représentant légal : Monsieur Patrice BARTHOME, en sa qualité de Président non associé,

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.
- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

La SELARL VENTURY AVOCATS

Espaces Berlioz
100 Rue Albert Caquot
06410 BIOT
501 363 667 RCS Antibes

Fait à Valbonne, le 30 Septembre 2016,

Signature

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AA PACA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>															
Adresse de l'entreprise <u>1240, route des dollines 06560 VALBONNE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
Numéro SIRET * <table><tr><td>4</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td><td>9</td></tr></table>		4	4	9	3	0	0	8	4	7	0	0	1	0	9	Néant ☐ *	
4	4	9	3	0	0	8	4	7	0	0	1	0	9				
		Exercice N clos le, <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>0</td><td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>		3	1	0	3	2	0	1	6						
3	1	0	3	2	0	1	6										
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3													
Capital souscrit non appelé (I) AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	164 371 AC	164 371													
		Frais de développement * CX															
		Concessions, brevets et droits similaires AF	18 167 AG	15 208 2 959													
		Fonds commercial (1) AH	5 730 368 AI	5 730 368													
		Autres immobilisations incorporelles AJ	44 113 AK	44 113													
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL															
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN															
		Constructions AP															
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	193 388 AS	148 783 44 605													
		Autres immobilisations corporelles AT	1 302 472 AU	860 883 441 590													
		Immobilisations en cours AV	300 807 AW	300 807													
		Avances et acomptes AX															
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS															
		Autres participations CU															
		Créances rattachées à des participations BB															
		Autres titres immobilisés BD															
		Prêts BF															
		Autres immobilisations financières * BH	173 040 BI	173 040													
TOTAL (II) BJ		7 926 725 BK	1 189 244 6 737 481														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL															
		En cours de production de biens BN															
		En cours de production de services BP															
		Produits intermédiaires et finis BR															
		Marchandises BT	698 279 BU	45 707 652 572													
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV															
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	177 388 BY	57 883 119 505													
		Autres créances (3) BZ	216 343 CA	216 343													
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB															
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD	50 000 CE	50 000													
		Disponibilités CF	231 563 CG	231 563													
		Charges constatées d'avance (3)* CH	151 279 CI	151 279													
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	1 524 852 CK	103 590 1 421 262														
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW																
	Primes de remboursement des obligations (V) CM																
	Écarts de conversion actif * (VI) CN																
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	9 451 577 IA	1 292 833 8 158 743														
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR														
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		SAS AA PACA		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1...787...370.....)		DA	1 787 370	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	1 563 933	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	178 737	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(1 426 579)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	523 437	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 626 898	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	93 500	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	93 500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 421 218	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 110 725	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 374 090	
	Dettes fiscales et sociales		DY	526 793	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	5 520	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	5 438 346		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 158 743		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 202 308
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	16 373	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 148 767	FB		FC	8 148 767	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	47 021	FH		FI	47 021	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 195 788	FK		FL	8 195 788	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	75 317		
	Autres produits (1) (11)				FQ	817		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 271 922
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 207 052	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(37 666)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	27 800	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 263 214	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	82 945	
	Salaires et traitements *					FY	1 295 029	
	Charges sociales (10)					FZ	583 852	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	173 189	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	59 429	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	309 684	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 964 529
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	307 393
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 035	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 834	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	141 070	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	141 070	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(135 236)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	172 157	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AA PACA</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	38 227		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	480 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	23 070		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	541 297		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	175 017		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	15 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	190 017		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	351 280		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 819 053		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 295 616		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	523 437		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	62 066	
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	14 382	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	290 458	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	PV			203			
LITIGE SALARIE			55 000	23 070			
ABANDON DE CREANCES				480 000			
AJUSTEMENT TIERS ANTERIEURS			321	33 779			
DEGREVEMENT FNAL				4 448			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AA PACA</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	164 371	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	5 792 648	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	172 650	KT		KU	20 738	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 133 124	KW		KX	10 697	
		Matériel de transport *					KY	48 300	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	94 747	LC		LD	15 604	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	300 807	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 448 821	LO		LP	347 846	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	202 427	1U		1V	61		
TOTAL IV						LQ	202 427	LR		LS	61		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	7 608 266	ØH		ØJ	347 907		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ	164 371	DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	5 792 648	LW				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	193 388	MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	1 143 821	MN			
		Matériel de transport				IV		MP	48 300	MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	110 351	MT			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	300 807	NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				IY		NG	1 796 667	NH				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7				
	Autres participations				IØ		ØX		ØY				
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	29 448	2F	173 040			
	TOTAL IV				I3		NJ	29 448	NK	173 040			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	29 448	ØL	7 926 725	ØM			

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 0 3 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AA PACANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	164 371	EL		EM		EN	164 371
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 722	PF	3 486	PG		PH	15 208
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	139 479	QA	9 303	QB		QC	148 783
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	638 662	QE	132 437	QF		QG	771 099
	Matériel de transport	QH	17 093	QI	9 660	QJ		QK	26 753
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 728	QM	18 303	QN		QO	63 031
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	839 962	QV	169 703	QW		QX	1 009 665
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 016 055	ØP	173 189	ØQ		ØR	1 189 244

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I									
Autres immob. incor- porelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO	
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

Désignation de l'entreprise <u>SAS AA PACA</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	101 570	5W	15 000	5X	23 070	5Y	93 500
	TOTAL II	5Z	101 570	TV	15 000	TW	23 070	TX	93 500
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	46 088	6P	45 707	6R	46 088	6S	45 707
	Sur comptes clients	6T	59 008	6U	13 722	6V	14 847	6W	57 883
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	105 096	TY	59 429	TZ	60 935	UA	103 590
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	206 666	UB	74 429	UC	84 005	UD	197 090
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	59 429	UF	60 935		
				UG		UH			
			UJ	15 000	UK	23 070			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2016

Extension 2

SAS AA PACA

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	173 040	UV		UW	173 040		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	44 733		44 733				
	Autres créances clients				UX	132 655		132 655				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY	2 100		2 100				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	38 754		38 754				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	20 720		20 720				
	Groupe et associés (2)				VC	64 524		64 524				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	90 245		90 245				
	Charges constatées d'avance				VS	151 279		151 279				
	TOTAUX				VT	718 050	VU	545 010	VV	173 040		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	16 373		16 373					
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 404 846		430 397		916 524	57 925		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	451 590		190 002		261 588			
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 374 090		1 374 090					
Personnel et comptes rattachés				8C	227 079		227 079					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	167 709		167 709					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	63 902		63 902					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	68 103		68 103					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	1 659 135		1 659 135					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	5 520		5 520					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	5 438 346	VZ	4 202 308	1 178 112		57 925		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	962 333	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	1 268 208	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/03/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	523 437	
			de son conjoint						WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	6 000	XE	9 914		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 914				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	5 897	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		XW	6 100	
	Amendes et pénalités		WJ	203	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)									17	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
TOTAL I									WR	539 451	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU	13 048	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)		XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY	
	Majoration d'amortissement *									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	XF	
		Pôle de compétitivité (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC					
Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	)		XG	63 348	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
TOTAL II									XH	76 396	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	463 055				XJ		
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										463 055	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					XO		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS AA PACA

DGFIP 2058 A 2016
Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS AA PACA				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	983 687
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	463 055
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	520 632
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	520 632
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	182 217
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
ORGANIC			9K		9L 6 882
EFFORT CONSTRUCTION			9M 5 897	9N	6 166
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN 5 897	YO	13 048
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AA PACA</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(1 558 582)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {		– Réserves légales	ZB	178 737					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	310 740		– Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes	ZE								
							Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I			ØF	(1 247 842)		Report à nouveau	ZG	(1 426 579)							
										TOTAL II		ZH	(1 247 842)			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 178 034)										YQ	65 004				
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	100 460				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 835 032)										XQ	985 454				
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	97 084				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	1 080 215				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	2 263 214				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	55 068				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	27 877				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	82 945				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	1 526 129				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	1 077 790				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ	1 319 049				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)										YP	43				
	– Effectif affecté à l'activité artisanale										RL					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2,13 %				
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble JD (181 824)			Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2			N° SIRET de la société mère du groupe JJ 5 3 7 6 3 0 0 0 5 5 0 0 0 1 1												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 % .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	
①		②	③	④	⑤	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31032016

N° SIRET 44930084700109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA PACA

ADRESSE (voie) 1240, route des dollines

CODE POSTAL 06560 VILLE VALBONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	178737
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
---	----	---	--	----	---

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination PB HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) 537630055 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 178737

Adresse : N° 85 Voie rue de Courcelles

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31032016

N° SIRET 44930084700109

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA PACA

ADRESSE (voie) 1240, route des dollines

CODE POSTAL 06560 VILLE VALBONNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AA P.A.C.A.

Société par actions simplifiée au capital de 1.787.370,00 EUROS

Siège social : 1240, Route des Dolines – 06560 VALBONNE

449 300 847 RCS GRASSE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique,

Comme conséquence de la décision qui précède,

Décide, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 523.437 en intégralité au compte « *Report à nouveau* ».

Constate le solde du compte « *Report à nouveau* » après affectation est porté de (1.426.579) euros à (903.142) euros.

En conséquence, aucun dividende n'est proposé à la distribution.

Rappelle, conformément à l'article 243 bis du C.G.I, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

* * *

Extrait certifié conforme au procès-verbal original.

Le Président

Monsieur Patrice BARTHOME

